Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261028-D20260514-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

2026/05/10/14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le cinq octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présents : FRITZ Bérangère, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, BERNY Benoît, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE HORS Clément, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick, LE BRIS Philippe, MELIARENNE Hervé.

Absent(e)s : BOUËDEC Jean-Michel, HERY Charlène, LE GAL Annie, PICARDA Styren, VERGNAULT Marie.

Procuration(s) : BOUËDEC Jean-Michel à LE BAIL Erwann, HERY Charlène à MALIGE Sabrina, LE GAL Annie à LE HORS Clément, PICARDA Styren à PRADO Elodie, VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, Monsieur Benoît BERNY a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 28/09/2026
Convocation affichée le : 29/09/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votant (s) : 26

Reçu en Préfecture de VANNES le 28 OCT. 2026
Publié ou notifié le - 4 NOV. 2026
Certifié exécutoire le - 4 NOV. 2026
A GOURIN, le - 4 NOV. 2026

La Maire,
Bérangère FRITZ.

MAIRIE DE GOURIN 56110

14 – RAPPORT ANNUEL DES ÉLUS MANDATAIRES DU PÔLE FUNÉRAIRE PUBLIC DU CENTRE BRETAGNE

Madame la Maire informe le conseil municipal que le Pôle Funéraire Public du Centre Bretagne a transmis son rapport annuel des élus mandataires au titre de l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions applicables aux collectivités représentées au sein d'organismes extérieurs, ce rapport présente notamment l'activité de l'établissement ainsi que les principales décisions intervenues au cours de l'année.

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance de ce rapport annuel des élus mandataires ainsi que du projet de délibération transmis par le Pôle Funéraire Public du Centre Bretagne.

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261028-D20260514-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

Monsieur Benoît BERNY a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 et D.1524-7 ;

VU le rapport annuel des élus mandataires du Pôle funéraire public du Centre Bretagne au titre de l'exercice 2025 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ des 26 votants,

APPROUVE le rapport annuel des élus mandataires de Pôle funéraire public du Centre Bretagne au titre de l'exercice 2025.

Fait à Gourin, le 05 octobre 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance,
Benoît BERNY

La Maire,
Bérangère FRITZ.

MAIRIE DE GOURIN 56110